

Communiqué de presse

Paris, le 14 septembre 2010

« En 2010, roulons à « l'essentiel » avec la nouvelle offre assurance auto du Crédit Agricole

Avec 1,7 million de contrats auto en portefeuille à fin 2009, Pacifica, filiale de Crédit Agricole Assurances propose une nouvelle offre auto avec comme objectif de s'attacher à ce qui est essentiel pour les assurés : la prévention, les tarifs, la protection et la qualité de service. Cette offre est distribuée par Crédit Agricole et LCL. A cette occasion, Crédit Agricole lance une campagne de communication nationale dédiée à l'assurance auto du 13 au 24 septembre puis du 2 au 17 octobre 2010.

Dans un contexte où les assurés font de plus en plus attention à la qualité et au tarif de leur contrat d'assurance auto, Pacifica poursuit, avec cette nouvelle offre, plusieurs objectifs :

- Renforcer la protection des assurés avec une offre simplifiée et plus complète articulée autour de deux gammes « Tiers » (tiers initial et tiers intégral) et « Tous risques » (tous risques initial et tous risques intégral). L'assuré peut, au sein de chacune de ces gammes, opter pour des garanties complémentaires afin de disposer d'une offre parfaitement ajustée à ses besoins et à son budget. Les règles de souscriptions sont par ailleurs élargies : acceptation d'un véhicule jusqu'à 130 000€, disparition de la désignation nominative des conducteurs novices et suppression de la franchise prêt de volant.
- Répondre efficacement aux attentes tarifaires avec une montée en gamme possible pour 1€ de plus par mois, une réponse tarifaire pour les conducteurs roulant peu (réduction de 2% à 12% pour moins de 5000km parcourus/an), une offre spécifique pour les jeunes conducteurs (pas de surprime pour les femmes et une surprime appliquée uniquement la 1ère année pour les hommes) et un avantage pour les bons conducteurs (2% de réduction supplémentaire chaque année…jusqu'à 20% de réduction au total).
- **Proposer de réels services d'assistance** avec la garantie *Assistance* + qui permet une assistance du véhicule dès 0 km pour tout évènement et la mise à disposition d'un véhicule de remplacement. La garantie *Indemnisation* + simplifie, de son côté, l'indemnisation en cas de sinistre.
- **Développer la prévention** auprès des jeunes qui forment une catégorie à risque face aux accidents de la route avec, outre des avantages tarifaires, une proposition gratuite de stage post-permis réalisé sur circuit autour de thématiques précises ou dans le cadre d'un programme personnalisé et une remise de 5% sur le tarif la deuxième année notamment.

Cette nouvelle offre conserve par ailleurs les garanties protectrices de l'offre précédente telle que la protection corporelle du conducteur qui est étendue à tous les conducteurs dès les formules d'entrée de gamme.

La campagne assurance auto 2010 donne la priorité à l'essentiel en réaffirmant les valeurs fortes du Crédit Agricole en matière d'assurance : protection du conducteur, prévention envers les jeunes conducteurs, récompense pour bonne conduite et satisfaction clients.

La campagne est relavée :

- en télévision avec un film axé sur les préoccupations quotidiennes de nos clients et prospects et diffusé principalement en Prime Time et en Peak Time avec une présence importante sur les chaînes de la TNT.
- sur Internet avec, outre une campagne de bannières classiques, une campagne de buzz autour du stage postpermis relayée sur YouTube et sur Facebook afin de renforcer la notoriété du Crédit Agricole auprès de jeunes conducteurs.